

LA PLACE DES MEDIATIONS CULTURELLES, EDUCATIVES ET ARTISTIQUES DANS LA FORMATION AU TRAVAIL SOCIAL

Catherine FOURDRIGNIER

Formatrice

Institut Régional du Travail Social de Champagne-Ardenne (IRTS), Reims (France)

Conteuse et intervenante auprès d'enfants et de publics en difficulté

catherine.fourdrignier@irts-ca.fr

Responsable des médiations éducatives dans un Institut de Formation de Travailleurs Sociaux, j'ai été amenée il y a quelques années à reprendre une organisation qui s'adressait essentiellement aux seuls éducateurs, moniteurs éducateurs et éducateurs de jeunes enfants de l'Institut tel que le préconisaient les différents référentiels des diplômes d'Etat. Pour les éducateurs spécialisés et les éducateurs de jeunes enfants, les référentiels parlaient de 160 heures de formation. Pour les moniteurs éducateurs, le texte faisait référence à 120 heures. Par ailleurs, les objectifs de cette unité de formation annoncés dans le programme du DEES étaient les suivants :

- doter l'éducateur **d'outils éducatifs** facilitant la communication et **l'expression** des personnes auprès desquelles il exerce une responsabilité éducative ;
- lui permettre de mieux insérer l'utilisation des **techniques éducatives** dans une dimension culturelle visant un projet de développement de l'autonomie de la personne handicapée ou inadaptée, jeune ou adulte ;
- développer ses propres capacités créatives, conçues comme un élément d'identification professionnelle au sein de la relation éducative.

A partir de ces éléments, des modalités d'organisation ont pu être mises en place :trois semaines de formation pour certains, quatre semaines pour d'autres sur des thématiques variables selon la demande des formateurs de l'Institut, du responsable des médiations, des étudiants. Il existait des semaines «théâtre, marionnettes, vidéo, land art, poterie, peinture...animées par des intermittents du spectacle, des formateurs permanents. Ces temps de formation étaient appelés : axes techniques.

Cette unité de formation a évolué sensiblement ces dernières années à la fois dans son contenu, son organisation et dans ses modalités pédagogiques. In fine, la conception que l'on a de ces semaines de médiations a également évolué.

Dans un premier temps je présenterai les différentes évolutions et les choix pédagogiques réalisés par l'équipe. Dans un second temps, j'évoquerai quelques enjeux liés à la place des médiations dans la formation des intervenants sociaux.

Les différentes évolutions et les choix pédagogiques

1. Le lien avec le projet de formation et le projet professionnel

Concrètement, les étudiants choisissent en première année 3 ateliers d'une semaine en lien avec leur projet de formation, leur projet professionnel - si ceux-ci existent en début de formation parmi une douzaine d'ateliers proposés. Lorsque les projets ne sont pas élaborés, les choix se font beaucoup par affinité, curiosité, lieu de déroulement de l'atelier, intérêts personnels, représentations que chacun peut avoir des techniques proposées.

Ces ateliers de 12 étudiants se déroulent sur une semaine, avec un intervenant - extérieur depuis 4 ans. (Certains formateurs permanents assuraient ces interventions auparavant) - professionnels du social ou non, artistes ou non, intermittents du spectacle ou non. En terme de bilan, ces ateliers sont plutôt bien vécus par les étudiants et ceux qui les encadrent. Perçu comme un temps différent, pour certains, sans lien avec le reste de la formation, il demande à l'étudiant un travail d'articulation avec les autres contenus, avec ses motivations à devenir travailleur social. Sans cette mise en relation, les techniques éducatives demeurent pour l'étudiant une parenthèse, un bon ou un mauvais souvenir de vie collective, un temps de plaisir et de convivialité, un répertoire d'activités, une boîte à outils. On pourrait le voir positivement mais reconnaître aussi que c'est insuffisant.

2. L'approfondissement d'une technique, la méthodologie du projet et la présence d'un public

En deuxième année, les étudiants choisissent une technique découverte en première année, la perfectionnent et associent à cette acquisition de compétences, dites techniques, la démarche du projet. Le lien avec un public est demandé - la notion de public étant vue au sens le plus large possible. En terme d'évaluation, elle porte sur l'élaboration d'un dossier et doit faire apparaître la présentation de la technique mise en œuvre (la législation la concernant, les

règles d'utilisation, les méthodes requises...) la présentation du projet avec ses différentes étapes et une note de réflexion portant à la fois sur la place de la technique dans l'intervention sociale, ses dimensions éducatives. Le bilan de 2^{ème} année est souvent moins positif que celui de première année car les objectifs visés demandent aux étudiants des initiatives différentes, une articulation plus grande avec le projet de formation et un engagement qui diffère de celui sollicité dans d'autres temps de formation.

3. Des modalités pédagogiques spécifiques

Quant aux modalités pédagogiques, elles prennent appui selon les ateliers et le profil des formateurs sur l'expérience des étudiants, l'introspection et l'interactivité et articulent "savoir" théorique sur la technique et expérimentation de celle-ci. Pour la majorité des étudiants, un temps d'échange, de réflexion et de construction plus conceptuelle est proposé. D'une durée de 12 heures, il peut traiter à la fois du lien entre techniques éducatives et intervention sociale, du passage de l'activité occupationnelle aux médiations, de l'intérêt de la créativité et de l'imaginaire ou des relations entre culture et travail social. Sont associés à ce temps de travail, des témoignages, des présentations d'expériences par des professionnels de terrains ou l'accueil de partenaires institutionnels dans le champ culturel et artistique ; mais ce temps est largement insuffisant - 12 heures sur 1450 heures !

4 . Un temps de formation en transversalité pour tous les étudiants de première année

Depuis maintenant deux années, toutes les filières métiers sont représentées dans une des 4 semaines de médiations - les ES (Educateur Spécialisé), ME (Moniteur Educateur), EJE (Educateur Jeune Enfant), BEATEP, ASS (Assistant de Service Social), TISF (sauf les ETS et les MA) indépendamment du référentiel du diplôme d'Etat. Ce choix institutionnel et pédagogique permet aux étudiants de première année de vivre dès la rentrée un temps de formation en transversalité.

Les objectifs sont les suivants :

- la découverte de son potentiel créatif et de nouveaux moyens d'expression ;
- se découvrir et découvrir les autres étudiants ;
- se mettre en situation de représentation ou permettre la présentation d'une production ;
- maîtriser les bases d'une technique ;
- repérer les dimensions ludique, créative et éducative de la technique ;

- vivre un temps de formation où plaisir, convivialité et entraide sont présents.

5. Une délocalisation possible et vivement souhaitée

Dans les temps de formation, certains se déroulent sur des lieux différents. Le choix de ces ateliers « hors les murs » met en relation à la fois la spécificité des projets déjà développés sur un territoire par des professionnels auprès d'un public et leurs intérêts pédagogiques pour des étudiants. Les intérêts de cette délocalisation sont à deux niveaux :

→ Au niveau institutionnel, cette délocalisation d'ateliers s'inscrit pour l'IRTS dans une de ses missions appelée « animation régionale ». Il semble que la formation des travailleurs sociaux d'une région doit s'appuyer sur des lieux et des professionnels ressources. Ces délocalisations contribuent aussi à développer un partenariat dit de « projet ».

→ Au niveau pédagogique, cette démarche partenariale permet aux étudiants et à ceux qui ont la responsabilité de ces temps de formation de s'appuyer sur le quotidien des professionnels du social et de se décaler par rapport aux modalités pédagogiques habituelles – expérimentations et expériences sont ici mises en avant.

En effet, il me semble que l'inscription dans des projets existants et non construits artificiellement permet d'entrer dans une dynamique où les différents aspects du projet sont réels (partenaires, problématique des usagers, objectifs, modalités d'évaluation et d'intervention, freins...). L'échange avec l'équipe professionnelle et les usagers, l'impact de la médiation sur l'institution, les pratiques des professionnels et la vie des usagers constituent, au delà de l'acquisition de la technique, des atouts.

Par ailleurs, la décentralisation de certains ateliers, après plusieurs mois passés à l'IRTS, permet aux étudiants de construire d'autres relations avec les intervenants et le groupe d'étudiants. Un décalage par rapport aux « habitudes » se crée ce qui donne à voir des changements d'attitudes (respect des horaires, prise en compte de l'existence du groupe et des contraintes inhérentes à tout projet).

Enfin, pour les étudiants et même si cela n'est pas prioritaire dans le projet pédagogique de l'IRTS, la vie en collectivité pour ceux qui ne l'ont pas encore vécue reste une

expérimentation riche et utile pour des professionnels qui seront amenés à la partager avec des usagers.

Ainsi à partir du référentiel de formation, les techniques éducatives à l'IRTS se sont mises en place et ont évolué à la fois dans leur organisation et leurs modalités pédagogiques (nombre d'ateliers, volume horaire, place dans le calendrier annuel, transversalité, accueil de cursus nouveaux, spécificité des ateliers).

Ces évolutions ne sont pas évidentes pour tous et même si elles sont frileuses, elles touchent néanmoins aux représentations de chacun, aux conceptions de la formation et du métier. Les médiations ont une place à prendre dans la formation des intervenants sociaux et elles sont à mon avis porteuses d'enjeux. Qu'en est-il ?

Place et enjeux des médiations dans le processus de formation et dans la l'intervention sociale

Si je fais encore référence à l'Institution dans laquelle je travaille, différents aspects sont intéressants à interroger de ce point de vue :

1. L'appellation de ces temps de formation

Si nous sommes passés en quelques années, dans nos référentiels internes des « axes techniques » aux « techniques éducatives » puis aujourd'hui aux « médiations éducatives », la réflexion autour du changement de cette appellation n'a pas été suivie par tous. Les dénominations varient selon les interlocuteurs : étudiants, professionnels, formateurs, personnels administratifs. On peut également entendre parler d'activités éducatives. D'ailleurs dans le projet de réforme du diplôme d'Etat ES, ME, on parle des médiations éducatives dans le domaine de compétences 1 et de techniques éducatives dans le domaine de compétences 2 sans plus d'éléments.

Ces changements d'appellation traduisent du flou notamment sur les objectifs de ces temps de formation ce qui renvoie à la difficulté pour les étudiants et pour les formateurs à conceptualiser sur ces notions. Cela demande un travail sur les représentations, sur les conceptions que l'équipe a sur des notions souvent éloignées du champ du travail social ; je pense à des notions telles que la créativité, l'art, la culture, l'expression, le symbolique, l'imaginaire, la dynamique du corps, l'oralité et la médiation.

Aussi, est-ce un temps d'acquisition de savoir faire ? un temps d'acquisition de répertoire ? un temps d'expression ? de développement personnel ? de dynamique de groupe ? de connaissance de soi ? un temps de créativité ? d'expression artistique ? un temps d'acquisition d'une démarche d'accompagnement ? C'est peut être un peu tout cela à la fois mais les modalités d'intervention, les compétences des intervenants, la nature des ateliers et les liens à construire avec les autres temps de formation dépendent bien de ce que l'on travaille dans ces modules de formation.

On pourrait aussi dire que ces flous et ces changements d'appellation renvoient à des questionnements plus larges, à d'autres enjeux par exemple :

- Sont-il en lien avec la difficulté pour les organismes de formations basées sur l'alternance de distinguer logique pédagogique et logique professionnelle? Le positionnement des techniques dans ces deux logiques appelle sûrement à des modalités pédagogiques différentes et à une articulation avec le reste de la formation?
- Est-ce en lien avec la place qui est faite aux techniques dans notre société, à cette dualité entre « savoirs de l'esprit » et « travail des mains » qui a émergé avec l'essor des Universités, à cette opposition entre « profession » et « métier » et qui constituent aujourd'hui un ensemble de distinctions socialement structurantes et classantes (Claude Dubar) : tête/mains, intellectuels/manuels dans lequel nous nous emprisonnons ?
- Est-ce en lien avec les tentatives de rationalisation et de contrôle des dispositifs de formation en UF (Unités de Formation), modules, référentiels de compétences, axes qui nous éloignent de plus en plus d'une conception globale et articulée du processus de formation et par suite de l'apprenant dans le dispositif? Cette vision que je nommerais « analytique » voire « taylorienne » de la formation nous fait-elle oublier ce qui est au cœur du métier de l'intervention sociale?
- Est-ce en lien avec l'émergence depuis plusieurs années du tout « médiation » dans les champs juridique, pénal, familial, social où le sens même de ce concept est souvent réduit à un rôle de tiers dans la gestion des conflits.

En effet, le terme de médiation dans le champ du social s'impose souvent dans un sens bien précis. On parle de médiation judiciaire, sociale, familiale, pénale, conjugale là où il y a conflits, difficultés, absence de communication, parfois plus positivement là où des liens sont à créer, à développer. Dans le travail social, nous pensons surtout la médiation en terme de professionnalisation, en terme d'intermédiaire ce qui renvoie l'image d'une société qui ne parvient pas à trouver dans son fonctionnement, son organisation, dans son potentiel humain, dans sa dynamique, le dépassement de ses propres difficultés. Nos pratiques sont bien sûr en lien avec cette représentation de la médiation et les enjeux apparaissent ici.

En effet, la médiation au sens anthropologique du terme est - avant d'être un mode de régulation des conflits - le lien, l'articulation entre le singulier et le collectif, entre l'individualité et l'universalité et le fait de ne pas lui donner cette dimension première la réduit trop souvent à une technique.

Or, la médiation et - notamment la médiation culturelle - a toujours existé dans le fonctionnement de toute société et de toute communauté humaine, le terme en lui-même est apparu au 14^{ème} siècle, il désigne "le fait d'être au milieu". Il vient de la racine indo européenne "médyo" qui donnera naissance à "milieu", "méridien", "mitan" et à "médiation". Dans le domaine qui nous occupe ici, à savoir le champ du social et de l'éducatif, il apparaît récemment, après avoir servi dans le domaine du droit. Il signifie "ce qui articule", "répare", "tisse", "réunit", "fait lien".

Les médiations peuvent prendre différentes formes, avoir différents usages, prendre différents visages. Mais elles ont toutes en toile de fond la référence anthropologique, référence que l'on oublie souvent de préciser et qui me semble capitale pour comprendre et agir ensuite. Cette référence à l'anthropologie donne profondeur et sens à toute médiation puisque cette "médiation première" est au fondement de toute construction sociale. *"C'est la médiation qui, par sa dimension sociale et culturelle, nous fonde en tant que sujets sociaux et, par conséquent, met en œuvre l'ensemble des dynamiques constitutives de la sociabilité: la médiation fonde la dimension à la fois singulière et collective de notre appartenance, et au delà de notre citoyenneté"*¹.

¹ LAMIZET (Bernard) - la médiation culturelle - L'harmattan communication, 1999 p.9.

Proches des concepts de socialisation et d'enculturation, la médiation au sens anthropologique du terme est le lien, l'articulation entre le singulier et le collectif, entre l'individualité et l'universalité. Les formes de médiations qui existent, qu'elles soient familiales, pénales, culturelles, éducatives ont pour missions dans nos pratiques sociales de dépasser un conflit, une difficulté, de créer des liens. Mais leur finalité va au delà, *"il s'agit, pour le sujet, de se constituer comme acteur appartenant à une collectivité autant que comme acteur fondé dans sa subjectivité"* (Bernard LAMIZET). C'est une prise de conscience du sujet, une conscience sociale et l'acquisition de cette conscience ne va pas de soi. Toutes les sociétés humaines ont toujours mis en place des médiations pour aider les individus à acquérir cette conscience sociale. Qu'en est-il aujourd'hui et comment préparons-nous les futurs professionnels à acquérir déjà pour eux même cette conscience sociale?

La médiation culturelle permet cette prise de conscience sociale. Mais pour exister et jouer pleinement leur rôle de lien, d'articulation entre le singulier et le collectif, les médiations doivent selon Bernard LAMIZET :

- avoir lieu dans des espaces publics et/ou institutionnels. En effet, c'est dans l'espace public et/ou institutionnel que se manifestent les formes collectives de la sociabilité des individus d'une société. Cet espace est un lieu fonctionnalisé qui est défini par les usages dont il fait l'objet (un lieu de spectacle, de justice, de culte, de savoir, de formation, d'accueil, de réadaptation). Il a une existence réelle, il est matérialisé mais il a aussi une existence symbolique par les lois, les codes qu'il porte en lui et qui règlent les conduites individuelles et collectives des individus. Il est un lieu de circulation, un lieu de représentation, un lieu de transformation des pratiques singulières en pratiques collectives et revêt une importance capitale dans la construction de la conscience sociale, politique, citoyenne des individus.
- Par ailleurs, il faut que ces pratiques singulières prennent des formes de communication et de représentation, qu'elles soient esthétiquement regardables pour qu'elles soient vues, transmises de générations en générations, conservées, enregistrées, écoutées ; je pense aux arts plastiques, à la littérature, le théâtre, la musique, le cinéma...bref, toutes les pratiques culturelles qui mettent en scène, qui représentent les individus dans leur pratiques quotidiennes. Elles servent de miroir social et permettent à chacun de se sentir appartenir à une communauté d'hommes.

On mesure ici l'importance, la place des politiques culturelles dans le développement d'une société et leur articulation avec les politiques sociales et éducatives. Cette place, ces enjeux et ces articulations ont à voir avec la construction des identités sociales et professionnelles des individus et notamment pour ceux qui ont en charge l'insertion, l'accompagnement, l'éducation d'une partie de la population.

Or au niveau du projet pédagogique d'un organisme de formation, au niveau des référentiels des diplômes d'Etat, la question de la culture, des médiations culturelles, des pratiques artistiques et d'expression est peu présente. Quand on parle de l'expression, on parle de l'expression de l'utilisateur mais quelles sont les formes d'expression possible du professionnel ? et comment permet-on ce travail ?

Cette absence de la notion de culture et de médiation culturelle peut s'expliquer, en partie, par l'histoire du social. Le social qui distingue l'aide et l'assistance de l'éducation et de l'animation. L'éducation populaire, la citoyenneté, la démocratisation culturelle restent encore des valeurs peu partagées dans le champ de l'intervention sociale. Or, c'est bien cela qu'il faut interroger lorsque l'on parle d'enjeux. Quelle est la place du culturel dans le champ du social et quels sont les enjeux de la médiation culturelle et par suite des médiations qui en découlent ?

2. Des ateliers de médiations éducatives avec des objectifs précis

Les médiations éducatives peuvent bien sûr prendre des formes très différentes. J. Rouzel définit la médiation ainsi : *"la médiation est un espace de rencontre et d'activité dans lequel la relation éducative s'exerce, espace où se transmet, dans le creuset de la relation éducative, un certain savoir et savoir-faire sur le monde et sur la vie en société"*. Aussi, au travers des médiations éducatives une transmission se fait. Celle-ci fait état de savoir et savoir faire. Mais la médiation doit aussi transmettre des "savoirs être" sinon, elle se limite et manque d'ampleur. Cette activité doit être médiatrice d'un changement. Le terme d'activité paraît souvent réducteur car il est associé à de l'occupationnel, aux loisirs mais l'activité est action. Elle met l'individu dans une situation d'agir. Francine BEST dresse un inventaire de ce qu'est l'activité. Elle parle de l'activité *"comme une succession d'actions, fondée sur un besoin, répondant à un intérêt, déclenchée par un désir, faisant l'objet d'un*

projet ouvert, se déroulant par opérations fonctionnelles, constituant une expérience personnelle, donnant lieu à réflexion pour atteindre un ou plusieurs objectifs". L'activité s'appuie sur le désir de la personne, c'est ce qui la fait avancer. Elle crée chez l'individu du vécu, de l'expérience, des expériences sociales c'est à dire un ensemble de conduites individuelles et collectives à qui il faut donner du sens et qui s'inscrit dans un processus de socialisation spécifique. On peut tout à fait le transférer dans le champ de la formation et celui de la construction des identités professionnelles. Les médiations sont des espaces de transmission et de construction, des lieux d'actions qui sollicitent le corps et les énergies, nourrissent l'envie d'agir, l'engagement physique. Elles donnent à chacun la possibilité de se sentir vivant et contrebalancent les "activités" qui sollicitent le mental, activités dominantes des Instituts de formation et qui peuvent aussi nourrir des attitudes de plaintes, d'angoisses, d'apathie, d'inertie, de fuite, de stress.

Il me semble que les médiations éducatives doivent viser 4 objectifs (notions évoquées par Gabriel CARASSO)

- Découvrir : d'abord pour un étudiant, un professionnel en formation c'est s'inscrire dans un processus de découvertes sensibles : chanter, peindre, construire, jouer de la musique, assister à un spectacle, conter, danser, fabriquer ; toutes ces activités qui nous entraînent dans la connaissance progressive d'une part incontournable de l'expression humaine. Découvrir un langage artistique, sa dimension symbolique.
- Apprendre : c'est aussi un apprentissage qui s'adresse à la fois au corps, à l'esprit, à l'outil, aux matériaux ; apprendre à dire, à écouter, à écrire, à inscrire son corps dans un espace, dans un rythme donné.
- Se construire personnellement et professionnellement (adaptation, concentration, écoute, patience, connaissance des émotions...)
- Devenir et être citoyen. Il ne suffit pas d'écrire dans le projet pédagogique et de dire aux étudiants d'être acteur pour qu'ils le soient. Le respect de l'autre, des lois, des règlements, la capacité de jugement critique, d'engagement, de prise de responsabilité, l'autonomie, cela se travaille et les médiations peuvent être un lieu privilégié pour cela.

Des ateliers spécifiques

Une quinzaine d'ateliers sont proposés depuis 2 ans. Au delà du travail sur soi, du rapport à l'autre, du travail d'écoute, de son rapport au corps, 5 axes sont privilégiés dans ces ateliers: la créativité, le symbolique, l'imaginaire, l'énergie du corps et l'oralité. Pourquoi ?

En ce qui concerne la créativité, c'est un potentiel à développer pour chacun d'entre nous et dans le champ qui nous intéresse pour le travailleur social bien évidemment. En effet, la créativité s'oppose à la répétition et à l'habitude. Elle permet une production nouvelle, un changement. Ses ressorts sont, selon Dominique OBERLE, la souplesse, la flexibilité, l'ouverture d'esprit, l'action et une attitude de liberté et de choix vis-à-vis de la réalité extérieure voire intérieure. Elle existe en chacun d'entre nous mais enfouie, cachée, étouffée par les contraintes, les normes, les structurations, les interdits, les jugements, les représentations. Elle ne demande pourtant qu'à s'exprimer et lorsque les étudiants s'autorisent et sont autorisés à la faire exister, on assiste à la fois à une naissance, à un nouveau regard sur soi, à des ouvertures, à d'autres possibles. Comme le dit E. SISMONDI, il faut *"penser la créativité comme condition sine qua non de la formation en travail social mais aussi de l'acte professionnel et de la professionnalité. Penser la créativité comme participant d'un processus instituant qui réveille le désir enfoui sous une couche de référentiels, de genres et de gestes d'experts"* et ce qui nous éloigne de l'autre, qui nous fait fuir la rencontre, la relation à soi et aux autres. Penser la créativité comme un processus d'élaboration et de construction de ce qui nous fait être un professionnel de la relation s'institue non pas seulement sur 160 heures mais sur l'ensemble du processus de formation car elle est partout présente si l'on veut bien la laisser exister dans tous les moments de vie de l'étudiant, du professionnel. La créativité, le sensible, les émotions nous habitent tous et ne sont pas la propriété de quelques uns.

Tout le monde est concerné par le symbolique. Le symbolique est avant tout une expérience émotionnelle, personnelle. Tout peut être symbole potentiellement mais rien n'est symbole s'il n'y a pas d'investissement personnel. Quand on entre dans le monde du symbole - et les pratiques artistiques nous y conduisent- on entre dans le monde de l'autre, de l'altérité. On est dans ce qui nous relie, dans ce qui nous unit par ce qui est visible et l'imaginaire prend également place ici.

En ce qui concerne l'oralité, quatre fonctions nous intéressent :

- Le plaisir de parler et de communiquer. Didier MARTZ l'illustre dans ces termes : *"prendre la parole est ainsi, avant toute référence au sens de ce qui se dit, le moment où va s'éprouver physiquement le plaisir et le déplaisir. Liés à l'émotion, à l'éprouvé, les mots vont se charger de saveurs, de parfum, d'acidité, d'amertume, de sucre et de miel, de sel enfin. La parole a du goût quand elle s'ancre dans le monde des sensations et de l'émotion"*. Or, faire naître ce plaisir de la parole chez l'étudiant est un objectif des médiations basées sur l'oralité. La distinction entre l'oral et l'oralité s'ancre la dessus.

- Le désir de transmettre est une fonction majeure dans l'oralité. Cette volonté renvoie nécessairement à la question: que transmettre? et quoi transmettre? Cette question est elle aussi centrale pour un professionnel de la relation. L'oralité serait l'art de la transmission orale, une transmission volontaire par la parole. Transmettre ce que l'on est en tant qu'homme à d'autres hommes. L'oralité transmet ce qui est institué dans les sociétés mais également ce qui ne l'est pas à savoir ce qui relie les hommes entre eux mais aussi ce qui les relie au cosmos. Le symbole joue ce rôle de lien. Tiré de la racine du mot grec "sumbolon" qui signifie "l'objet que l'on jette avec un autre", spécialement "une moitié d'objet réuni à l'autre" s'oppose à "diabolos" le diable, qui étymologiquement est "celui qui jette de part et d'autre", "qui désunit, qui brouille". Le sumbolon dont est tiré le symbole, est un signe de reconnaissance. C'est une image, un agent de transmission commun à tous les hommes qui renvoie à une dimension universelle. Comme l'oralité puise sa source dans le symbolique, il nous semble important de le proposer aux étudiants.

- La place du rythme dans l'oralité est majeure puisque le rythme devient support du "texte oral" tout au long de son élaboration. Comme le dit Philippe VAILLANT à propos de l'orateur et plus particulièrement du conteur: il *"sait que c'est à ce moment là que l'auditoire est saisi, que son attention est décuplée, qu'il écoute, qu'il entend. (.....) C'est très précisément par l'accord, au sens musical du mot, des sonorités dans la langue, accord qui lui est spécifique, que véritablement le conte commence, conteur et auditoire accordés"*. Le chant, la poésie dite ou chantée, la musique, le conte relèvent des arts du temps. Lorsque "l'orateur" accède à son propre rythme qui le fait vivre, et qui fait vivre tout un chacun, il révèle la dimension cyclique du temps à son auditoire. L'oralité est commandée par l'instant, mais elle est aussi limitée par lui. C'est pourquoi l'oralité relève des arts du temps. Ce qui se vit au

moment où cela se vit ne peut se reproduire de la même façon. Les étudiants qui font l'expérience de cette dimension en chantant, contant, disant de la poésie, en atelier de travail, devant un public sont souvent surpris par leurs capacités à capter l'attention de l'auditoire, à entendre et écouter le public, à sentir leur propre rythme et ce qui les rend vivants. Par cette parole différente de la parole de tous les jours, ils entrent en interaction avec l'autre à partir de ce qu'ils sont et de ce qu'ils donnent.

- Enfin, la révélation du sens par l'oralité est une dernière fonction dont parle Ph. VAILLANT. L'expression par la parole, la mise en mots d'émotions, de sensations, d'images exprimés à voix haute révèle le sens d'un texte, d'une poésie, d'une communication, d'un conte. En cherchant des interprétations et des élaborations différentes de mots d'un texte - plus particulièrement la poésie - le sens se révèle à mesure qu'il se dit, à mesure qu'il est porté par le rythme. L'oralité devient à ce moment un agent de compréhension pour soi même et pour celui qui écoute.

Enfin soulignons la dynamique du corps et cette nécessaire énergie qui permet de prendre conscience de notre matérialité.

Ainsi, les médiations éducatives, quand elles peuvent reposer sur des axes tels que ceux-ci peuvent être un temps fort, un temps à part, un temps récréatif ou re"créatif", un temps délocalisé voir "un ailleurs". Ils peuvent être investis par les étudiants avec passion, par les formateurs aussi, s'appuyer sur une dynamique collective, être un relais pour des parcours plus difficiles, un lieu où l'on peut essayer différemment, un temps de formation où publics et étudiants se rencontrent, où l'émotion et le sensible prennent place, un temps où les portes peuvent s'ouvrir à des partenaires nouveaux. Les médiations éducatives peuvent être tout cela à la fois et peuvent créer des dynamiques dans les instituts. Les freins sont nombreux. Ils touchent à des représentations, des peurs, des craintes, des structurations trop rigides, une méconnaissance aussi.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

CARASSO (Gabriel) – Nos enfants ont-ils le droit à l'art et à la culture ? Manifeste pour une politique artistique et culturelle. Editions de l'attribut, mars 2005.

DUBAR (Claude) . La socialisation - construction des identités sociales et professionnelles. Armand Colin. Collection U, 1995.

LAMIZET (Bernard) - la médiation culturelle - L'harmattan communication, 1999.

MARTZ (Didier) - le goût de la parole in, L'Odysée, mythe et transmission, Vaillant (Philippe) (dir.) Cercle Oralia, Michel De Maule, 2002.

OBERLE D. – Créativité et jeu dramatique. Méridiens Klinckrieck, Paris 1989.

ROUZEL (Joseph) – le travail d'éducateur spécialisé – Ethique et pratique, Dunod 2000 , 2^{ème} édition.

VAILLANT (Philippe) - L'Odysée, mythe et transmission, Cercle Oralia, Michel De Maule, 2002.